



LES JEUNES  
IHEDN

[EN CLAIR]

# MATÉRIAUX CRITIQUES ET CRMA

SÉCURISER L'AMONT POUR GARANTIR LA  
SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE



Par Bryce Benoit

*Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.*

## À PROPOS DE L'ARTICLE

Matière grise, matière noire, mais surtout, matières premières. Alors que l'Europe ambitionne de se réarmer et que les États-Unis entendent conserver leur leadership mondial dans le domaine de l'exportation d'armement, les questions d'approvisionnement en matières premières deviennent plus que nécessaires aujourd'hui. Longtemps reléguée au second plan en raison des impératifs environnementaux, l'ouverture de nouvelles mines capables de répondre aux besoins européens s'impose comme un enjeu stratégique pour les décideurs politiques, sous la pression croissante des industriels. Parallèlement, des monopoles se sont constitués sur certaines ressources critiques, transformant une urgence déjà ancienne en une crise aux conséquences immédiates tant sur le plan logistique qu'économique. L'Europe doit désormais faire face à cette dépendance, qu'elle ne peut plus ignorer si elle veut garantir la souveraineté et la résilience de son industrie de défense.

| 3

## À PROPOS DE L'AUTEUR



**Bryce Benoit** est étudiant en master 2 de Stratégie Internationale et d'Intelligence Économique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Passionné par les questions de souveraineté nationale, et par l'industrie, il tente d'apporter sa contribution aux réflexions stratégiques françaises et européennes.

## L'approvisionnement en matières premières dans l'industrie de défense : un goulot d'étranglement potentiel

Les industriels européens de la défense font face à un défi majeur dans le contexte d'un réarmement mondial accru : la sécurisation de leur chaîne d'approvisionnement. Pour accompagner la montée en puissance de la BITD (*Base Industrielle et Technologique de Défense*), l'augmentation du capital humain et financier ne suffit plus. Il faut dès à présent assurer la disponibilité des matières premières dites critiques. Jusqu'à récemment, la libre circulation des matériaux, sans barrières tarifaires ni restrictions majeures, permettait aux acheteurs européens de s'approvisionner facilement et efficacement en minerais et terres rares en tout genre. Cependant, la montée des tensions géopolitiques a profondément bouleversé cette donne, notamment avec l'émergence des restrictions chinoises sur les exportations de terres rares, auxquelles se sont ajoutées des politiques protectionnistes provenant de différents pays souhaitant maîtriser les phases amont de la chaîne de valeur, comme le raffinage. En effet, la Chine a récemment décidé de conjuguer l'extraterritorialité du droit aux matières premières. Désormais, toute entreprise étrangère souhaitant importer ou exporter des produits contenant au moins 0,1 % de terres rares chinoises devra obtenir une autorisation préalable des autorités de Pékin, même si le produit a été fabriqué hors de Chine<sup>1</sup>. En sachant que cette dernière possède un quasi-monopole sur le raffinage de certaines terres rares.

---

<sup>1</sup> BLOJ, R. « Restrictions à l'exportation des terres rares et droits de douane : comprendre l'escalade entre la Chine et les États-Unis ». *Le Grand Continent* [en ligne], 12 oct. 2025 [consulté le 21/11/2025]. Disponible sur : <https://legrandcontinent.eu/fr/2025/10/12/restrictions-a-l'exportation-des-terres-rares-et-droits-de-douane-comprendre-lescalade-entre-la-chine-et-les-etats-unis/>.

Dans ce contexte, les acteurs occidentaux de la défense s'organisent pour sécuriser leurs approvisionnements. Ce mouvement s'appuie sur deux piliers de la politique de sécurité de l'Europe : l'OTAN en tant qu'alliance militaire stratégique, et l'Union européenne, organisation internationale politique et diplomatique de premier plan. Cette coopération renforcée entre États membres de l'Union européenne et alliés de l'OTAN s'est traduite en 2024 par la publication d'un rapport de l'Alliance Atlantique identifiant douze minerais critiques essentiels à la fabrication d'armements. Ce dernier met en lumière que la quasi-totalité des types d'armements modernes est exposée à des risques élevés en matière d'approvisionnement. À titre d'exemple, le F-35 américain pourrait posséder environ 400 kilogrammes de terres rares<sup>2</sup>. Cela représente une quantité non négligeable au regard des volumes nécessaires en matière d'extraction, et en diversité des minéraux présents au sein du chasseur américain.

Par conséquent, cette dépendance représente une menace concrète. Pionnière dans l'usage des terres rares comme arme de guerre économique et puissance affirmée, la Chine a imposé des restrictions d'exportation sur sept terres rares, parmi lesquelles figurent le dysprosium et l'yttrium, ainsi que sur des aimants critiques pour l'industrie de défense. Ces mesures permettent à Pékin d'exercer une forme de « *stop-and-go* » afin de peser dans les négociations commerciales et les rapports de force avec les États-Unis et l'Union européenne. Ce levier stratégique oblige l'OTAN à élaborer une feuille de route coordonnée visant à favoriser la coopération industrielle, le partage des bonnes pratiques et la diversification des fournisseurs pour renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

---

<sup>2</sup> VIVIANI, M. Restreindre l'export des terres rares, cette arme de la Chine contre les États-Unis. *La Tribune* [en ligne], 15 avril 2025 [consulté le 21/11/2025]. Disponible sur : <https://www.latribune.fr/economie/restreindre-l-export-des-terres-rares-cette-arme-de-la-chine-contre-les-etats-unis>.

### Supply risk for critical raw materials in military applications



Les matériaux critiques dans la chaîne d’approvisionnement de l’industrie de l’armement - Schéma réalisé par *The Hague Center for Strategic Studies* en janvier 2023<sup>3</sup>.

## Le CRMA : une réponse unifiée portée par l’Union européenne

Face aux tentatives d’intimidation et aux restrictions d’exportation chinoises, l’Union européenne s’organise pour sortir de sa dépendance stratégique. Adopté en 2024, le *Critical Raw Materials Act (CRMA)* impose aux grandes entreprises une obligation d’audit approfondi de leurs chaînes d’approvisionnement. Ces audits visent à identifier les risques liés à la dépendance et à favoriser la diversification des fournisseurs. Pour ce faire, le CRMA prévoit la mise en place de mécanismes communautaires d’achats destinés à renforcer la résilience globale tout en réduisant les coûts d’approvisionnement.

<sup>3</sup> « Strategic raw materials for defence | Mapping European industry needs – HCSS ». *The Hague Centre for Strategic Studies* [en ligne], 2024 [consulté le 21/11/2025]. Disponible sur : <https://hcss.nl/report/strategic-raw-materials-for-defence/>.

Afin de répondre au besoin de diversification des acteurs industriels européens, le développement de projets miniers sur le territoire européen ressuscite l'attention des parties prenantes du secteur de la défense. Sous l'impulsion d'initiatives portées par le commissaire européen à la prospérité et à la stratégie industrielle, Stéphane Séjourné, l'Union européenne ambitionne d'ouvrir ou de rouvrir des mines, en mettant en place des incitations financières et des procédures administratives accélérées. Ces projets viennent s'inscrire dans le cadre du *Green Deal Industrial Plan*, garantissant un respect strict des normes environnementales européennes afin de concilier souveraineté industrielle et transition écologique.

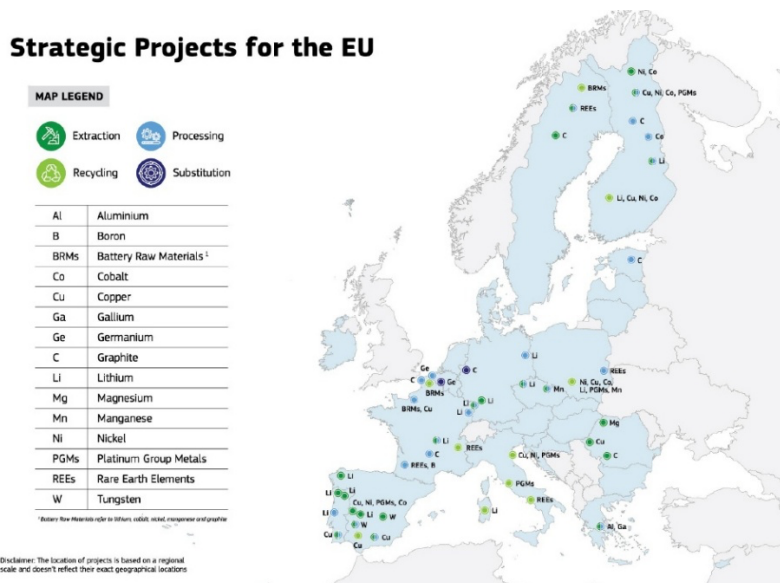


Figure 2 - Les projets retenus dans le cadre du CRMA au sein de l'Union Européenne - Cartographie publiée par la Commission Européenne

En mars 2025, l'UE annonçait la sélection de 47 projets couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des matières premières critiques<sup>4</sup> : 25 projets d'extraction, 24 de traitement, 10 de recyclage et 2 de substitution. Ces projets ciblent prioritairement 14 des 17 matières

premières stratégiques, telles que le lithium (22 projets), le nickel (12), le graphite (11), le cobalt (10), le manganèse (7), le tungstène (3) et le magnésium (1). Ces

<sup>4</sup> « Garantir et diversifier l'accès aux matières premières dans l'UE : la Commission européenne sélectionne 47 projets stratégiques ». *Union européenne* [en ligne], 2025 [consulté le 21/11/2025]. Disponible sur : [https://france.representation.ec.europa.eu/informations/garantir-et-diversifier-lacces-aux-matieres-premieres-dans-lue-la-commission-europeenne-selectionne-2025-03-25\\_fr](https://france.representation.ec.europa.eu/informations/garantir-et-diversifier-lacces-aux-matieres-premieres-dans-lue-la-commission-europeenne-selectionne-2025-03-25_fr).

derniers sont répartis au sein de 13 États membres, démontrant une volonté collective de relocalisation et d'autonomie stratégique.

L'objectif ambitieux de l'Union est d'atteindre d'ici 2030 au minimum 10 % de la consommation annuelle de matières premières stratégiques par extraction locale, 40 % par raffinage européen et 25 % par recyclage, tout en limitant la dépendance d'un seul pays tiers à 65 %. Ce cadre juridique et industriel établit les fondations d'une souveraineté européenne renforcée, indispensable pour sécuriser une industrie stratégique dans un contexte géopolitique incertain.

## Le CRMA et la diplomatie économique

Malgré la mise en œuvre de multiples projets stratégiques en lien avec les matières premières critiques, les États membres de l'Union européenne ne disposent pas encore de ressources naturelles suffisantes pour couvrir leurs besoins futurs. Pour répondre à cette vulnérabilité, ces derniers s'appuient sur une diplomatie économique active, en nouant des accords commerciaux bilatéraux, afin de diversifier leurs approvisionnements auprès de pays alliés.

Parallèlement aux efforts collectifs de l'Union, les États membres s'engagent à développer leurs propres initiatives. En 2025, la France a ainsi signé un accord bilatéral avec l'Argentine, visant à sécuriser l'accès au lithium. Pour rappel, l'Argentine possède plus de 20 % des réserves mondiales de lithium, ce qui en fait un acteur incontournable pour l'approvisionnement européen.

La France est également particulièrement engagée dans le domaine du recyclage et du traitement des minerais critiques. Le projet « *Caremag* », fruit d'un partenariat franco-japonais, est un exemple d'innovation dans le domaine du

raffinage et du recyclage des terres rares<sup>5</sup>. Ce dernier souhaite, entre autres, recycler et produire du dysprosium et du terbium, matériaux indispensables à la BITD. Il vise à réduire la dépendance européenne à la Chine en produisant localement environ 15 % de la demande mondiale de terres rares lourdes, apportant ainsi une contribution importante à la souveraineté de la chaîne de valeur française et européenne.

Par ailleurs, il est important de rappeler que la France possède des groupes miniers leaders dans leur domaine. En ce qui concerne le nucléaire, Orano tente de se repositionner comme un acteur stratégique à la suite des péripéties rencontrées récemment au Niger. Le groupe français a effectué un virage stratégique en se déployant en Asie centrale, plus précisément en Ouzbékistan et en Mongolie.

En effet, en mars 2025, Orano, Navoiyuran (*société d'État ouzbèke*) et Itochu (*groupe japonais*) ont conclu à Paris un accord ouvrant la voie à l'exploitation industrielle du gisement d'uranium de South Djengeldi, via leur coentreprise « *Nurlikum Mining* ». La France dispose aussi d'Eramet, leader mondial dans la production de manganèse à travers sa mine au Gabon. Via ses entreprises, l'Hexagone compte bien déployer ses atouts en matière de diplomatie économique et minière dans l'optique de garantir une sécurité d'approvisionnement à ses grands MOI (*Maîtres d'œuvre Industriels*).

Néanmoins, il faudra faire preuve de patience et de résilience, au regard des troubles géopolitiques qui touchent les pays riches en matières premières. Cette malédiction atteint malheureusement de nombreux pays, qui ne disposent pas de stabilité politique, venant ainsi effrayer les investisseurs occidentaux. Par ailleurs,

---

<sup>5</sup> AUVIGNE, S. « L'usine Caremag ambitionne « de produire 600 tonnes de terres rares », estime son président ». Franceinfo [en ligne], 2025. [consulté le 21/11/2025]. Disponible sur : <https://www.franceinfo.fr/replay-radio/l-interview-eco/l-usine-caremag-ambitionne-de-produire-600-tonnes-de-terres-rares>.

le CRMA témoigne d'une réponse macro déployée par les puissances européennes. Cependant, le temps de la mine est long, parfois trop long au regard des motivations politiques qui peuvent surgir au sein des démocraties. L'Union européenne devra faire face à ses contradictions, notamment en matière de critères ESG si elle souhaite jouer de concert au sein des puissances géologiques. Entre-temps, cette dernière devra tôt ou tard répliquer face aux soubresauts de la Chine et des pays africains qui souhaiteront récolter les dividendes de leurs sous-sols, voire de la guerre.





[publication@jeunes-ihedn.org](mailto:publication@jeunes-ihedn.org)